

Cours de droit par correspondance - CAVEJ

Par **Louise768**, le **06/09/2015 à 16:33**

Bonjour,

Je suis actuellement en deuxième année de droit à Paris Descartes, j'ai pour projet professionnel de me diriger dans le droit européen/international, une branche qui me plaît vraiment (peut-être dans le domaine du droit des affaires mais ce n'est pas encore sûr...), le soucis c'est que pour avancer dans cette voie il faut être au minimum bilingue et je n'ai que le niveau scolaire... .

J'ai donc effectué quelques recherches pour éventuellement partir à l'étranger pendant un an tout en continuant mes études et la solution qui me parait la plus adaptée est de suivre les cours par correspondance (CAVEJ-CNED) tout en étant en Angleterre dans une famille d'accueil par exemple.

Cependant, je me pose pas mal de questions à ce sujet, si c'est plus compliqué de suivre des cours par correspondance tout en étant à l'étranger, si cela valorise un dossier ... ou pas, si c'est plus compliqué et surtout si c'est une bonne solution ...??

Si des étudiants (à l'étranger ou pas) ont eu cette expérience de cours par correspondance peuvent me donner leurs avis à ce sujet.

En vous remerciant par avance.

Par **gregor2**, le **06/09/2015 à 20:58**

Bonjour, dans ma signature vous trouverez un post sur le cavej ;)

Par **Louise768**, le **06/09/2015 à 21:57**

Merci beaucoup :)

Par **giu**, le **15/09/2015 à 11:27**

